



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE REGULIERE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE
LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA
M.R.C. AU 630, RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE JEUDI 6
MARS 1986, A 20H00.

Etaients présents:

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Julien Bussière, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Jean-Claude Beaudoin, conseiller suppléant
Monsieur Marcel Edoin, conseiller
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller
Monsieur Jacques Martin, conseiller
Monsieur Paul Uttaro, conseiller suppléant
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Jean Tanguay, conseiller
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier et
directeur général

Etaients absents:

Monsieur Marcel Dulude, conseiller (remplacé par
monsieur Jean-Claude Beaudoin)
Monsieur Yves Ménard, conseiller (remplacé par monsieur
Paul Uttaro)

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du
6 février 1986
3. Rapport du vérificateur: bilan financier 1985
4. Choix d'un vérificateur pour l'exercice financier
1986
5. Adoption de la Proposition d'Aménagement
6. Dépôt des procès-verbaux des assemblées du 25
novembre 1985, 9 décembre 1985, 13 janvier 1986,
10 février 1986 du Comité consultatif d'aménagement
7. Demandes d'avis: règlements d'emprunts
 - 7.1 Règlement d'emprunt #381, ville de Saint-
Basile-le-Grand
 - 7.2 Règlement d'emprunt #1086-86, ville de Beloeil
 - 7.3 Règlements d'emprunts #724 et #726, ville de
Mont-Saint-Hilaire
 - 7.4 Règlement d'emprunt #E-325, ville d'Otterburn
Park
8. Demande d'appui "Les Patriotes du Pays": subvention
Meunerie



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

9. Demande d'appui, ville de Chambly: réaménagement du boulevard Périgny
10. Avis de motion: cours d'eau Branche 20 du ruisseau Beloeil
11. Gentilé retenu par notre M.R.C.
12. Epuration des eaux
13. Demandes d'appui de certaines M.R.C.:
 - 13.1 Rimouski-Neigette: pompiers volontaires
 - 13.2 Laurentides: modifications Loi 57
 - 13.3 Portneuf: lots pour fins d'utilité publique
 - 13.4 Côte-de-Gaspé: juridiction des T.N.O.
 - 13.5 Centre-de-la Mauricie: programme d'assainissement des eaux
 - 13.6 Rouville: mutuelle d'assurances
14. Demande d'appui: cité de Dorval
15. Bordereau des comptes à payer
16. Correspondance
17. Affaires publiques
18. Varia
19. Levée de l'assemblée

ITEM 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Wildor Vigeant

ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les items suivants:

- 7.3 Règlements d'emprunts #724 et #726, ville de Mont-Saint-Hilaire
- 7.4 Règlement d'emprunt #E-325, ville d'Otterburn Park
- 18.1 Demande d'amendement au R.C.I.: La Grange de St-Charles
- 18.2 Comité de transport: Commission scolaire régionale de l'Yamaska
- 18.3 Conseil d'administration: télévision communautaire

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE REGU- LIERE DU 6 FEVRIER 1986

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Julien Bussière

86-777

86-778



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

86-778
(suite)

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du 6 février 1986 soit et est adopté tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 3. RAPPORT DU VERIFICATEUR: BILAN FINANCIER 1985

Monsieur Guy Roy de la firme SAMSON, BELAIR ET ASSOC. présente son rapport de vérification pour l'année financière 1985.

Monsieur Guy Roy et monsieur Pierre Bélanger, directeur général, donnent certaines explications suite à la présentation dudit rapport.

86-779

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE soit et est accepté le rapport financier pour l'année 1985 de la M.R.C. La Vallée-du-Richelieu tel que déposé par le représentant de la firme SAMSON, BELAIR & ASSOC.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 4. CHOIX D'UN VERIFICATEUR POUR L'ANNEE FINANCIERE 1986

86-780

ATTENDU QUE selon les articles 966 et suivants du Code municipal, la Municipalité régionale de comté doit se doter des services d'un vérificateur pour l'année en cours;

ATTENDU QUE très satisfait des services de la firme de vérificateurs SAMSON, BELAIR & ASSOC., actuellement au service de notre M.R.C., nous recommandons au Conseil de retenir à nouveau les services de ladite firme;

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE la firme SAMSON, BELAIR & ASSOC. soit et est mandatée pour vérifier les états financiers de la M.R.C. La Vallée-du-Richelieu pour l'année financière se terminant le 31 décembre 1986.

QUE le préfet et le directeur général soient et sont mandatés à signer le contrat qui prévaut entre ladite firme et la M.R.C. La Vallée-du-Richelieu.

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur le conseiller Marcel Lacoste vient occuper son siège.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ITEM 5. ADOPTION DE LA PROPOSITION D'AMENAGEMENT

Un échange s'engage suite à l'étude du document "Proposition d'Aménagement" distribué aux membres du Conseil la semaine précédant la tenue de la présente séance.

Monsieur Frédéric Trépanier dépose au Conseil un mémoire demandant une modification du document tel que présenté afin d'inclure dans le périmètre d'urbanisation une partie du lot 47, adjacent à la zone blanche actuelle, en la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

Après l'étude dudit mémoire

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Lacoste
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU D'apporter une modification au document tel que déposé afin d'inclure dans le périmètre d'urbanisation une partie du lot 47 en la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

ADOpte SUR DIVISION messieurs Jean Tanguay et Wildor Vigeant ayant votés contre la résolution.

Suite à l'inclusion de la demande de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu la résolution suivante est adoptée.

86-781

86-782

ATTENDU QUE, le Conseil de la municipalité régionale de comté a adopté, le 11 décembre 1982, une résolution pour entreprendre l'élaboration de son Schéma d'Aménagement conformément à l'article 4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'un protocole d'entente a été conclu entre le ministère des Affaires municipales et notre municipalité régionale de comté, pour l'octroi d'une subvention relative à l'élaboration dudit Schéma;

ATTENDU QUE la Proposition Préliminaire d'Aménagement a été adoptée par le Conseil à la séance spéciale du 27 juin 1985;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions des articles 12 et 13 de la Loi copie de ladite Proposition a été transmise à chacune des municipalités membres, aux M.R.C. adjacentes, à la Commission, de même qu'à chaque adresse civique dans le territoire de la M.R.C.;

ATTENDU QUE les municipalités, de même que tous les intéressés, ont fait parvenir au Conseil de la M.R.C. un avis sur la Proposition Préliminaire d'Aménagement et ce, conformément aux dispositions de l'article 14 de la Loi;

ATTENDU QUE durant la période prévue à l'article 14 de la Loi des représentants du Conseil ont rencontré individuellement les représentants de chacune des municipalités du territoire;



No de résolution
ou annotation

86-782
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE les membres du Conseil, de même que les membres du Comité consultatif d'aménagement, ont étudié et statué sur les dix-huit avis soumis au Conseil;

ATTENDU l'article 15 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Jean-Claude Beaudoin

ET RESOLU D'adopter la Proposition d'Aménagement afin d'enclancher le processus de conciliation entre les objectifs de la M.R.C. et ceux du Gouvernement.

QUE copie de la Proposition d'Aménagement soit, dès son adoption, transmise au ministre des Affaires municipales, à chacune des municipalités qui font parties du territoire de notre M.R.C. et aux sept municipalités régionales de comté adjacentes.

QUE suite à la réception de l'avis du Gouvernement, conformément à l'article 16 de la Loi, la M.R.C. procède à l'élaboration de la Version définitive.

ADOpte SUR DIVISION, monsieur le conseiller suppléant Paul Uttaro ayant voté contre la résolution. Il dépose au Conseil une lettre expliquant les motifs du désaccord de sa municipalité.

ITEM 6. DEPOT DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES DU 25 NOVEMBRE 1985, 9 DECEMBRE 1985, 13 JANVIER 1986, 10 FEVRIER 1986 DU COMITE CONSULTATIF D'AMENAGEMENT

Les membres du Conseil prennent connaissance des procès-verbaux des assemblées du 25 novembre 1985, du 9 décembre 1985, du 13 janvier 1986 et du 10 février 1986 du Comité consultatif d'aménagement.

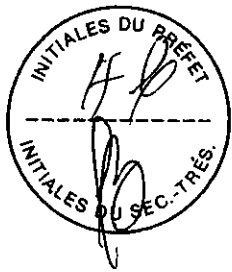
ITEM 7. DEMANDES D'AVIS: REGLEMENTS D'EMPRUNTS

7.1 Règlement d'emprunt #381, ville de Saint-Basile-le-Grand

86-783

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 7 février 1986 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

86-783
(suite)

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur des travaux dans le prolongement de rues déjà existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #381 de la ville de Saint-Basile-le-Grand.

ADOpte A L'UNANIMITE

7.2 Règlement d'emprunt #1086-86, ville de Beloeil

86-784

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 26 février 1986 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur des travaux dans des rues déjà existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin



No de résolution
ou annotation

86-784
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #1086-86 de la ville de Beloeil.

ADOpte A L'UNANIMITE

7.3 Règlement d'emprunt #724, ville de Mont-Saint-Hilaire

86-785

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 27 février 1986 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur des travaux dans le prolongement de rues déjà existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #724 de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Règlement d'emprunt #726

86-786

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 27 février 1986 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;



No de résolution
ou annotation

86-786
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur des travaux dans le prolongement de rues déjà existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #726 de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7.4 Règlement d'emprunt #E-325, ville d'Otterburn Park

86-787

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la Loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la M.R.C. est le 6 mars 1986 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

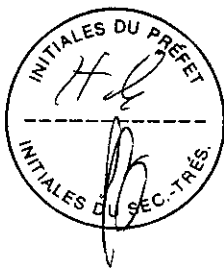
ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur des travaux dans le prolongement de rues déjà existantes et situées en "zone blanche"

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean Tanguay
APPUYE PAR Monsieur Jacques Martin



No de résolution
ou annotation

86-787
(suite)

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #E-325 de la ville d'Otterburn Park.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 8. DEMANDE D'APPUI "LES PATRIOTES DU PAYS" SUBVENTION MEUNERIE

86-788

ATTENDU QUE dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement, le Conseil de la M.R.C. retient entre autre objectif de base de mettre en valeur le potentiel récréo-touristique et culturel de son territoire et identifie le secteur de Saint-Denis comme un des principaux point d'ancrage à ce titre;

ATTENDU l'achat par le Gouvernement du Québec de la "Maison Massé" et l'annonce de ce dernier à l'effet que ladite maison sera incessamment sacrée MAISON NATIONALE DES PATRIOTES;

ATTENDU QUE la mise en valeur de la "Maison Massé" nécessite une complémentarité pour fins de services d'accueil et de restauration et que dès lors la présence d'un bâtiment secondaire ou accessoire semble prioritaire;

ATTENDU QUE la Corporation des Patriotes du Pays a réalisé une étude relative à un bâtiment déjà existant connu sous le vocable de "Meunerie" et que l'organisme propose la rénovation de ce bâtiment;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. reconnaît l'effort de cette recherche mais que ses disponibilités financières ne lui permettent pas de souscrire à un tel projet

EN CONSEQUENCE

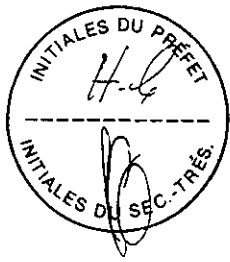
IL EST PROPOSE PAR Monsieur Ferdinand Borremans
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu appuie dans ses démarches, auprès du Gouvernement, la Corporation des Patriotes du Pays dans son désir de voir l'implantation d'un bâtiment complémentaire à la "Maison Massé", laissant au Gouvernement le soin de juger du mérite de cette recherche.

ADOpte SUR DIVISION monsieur le conseiller Wildor Vigeant ayant voté contre la résolution.

ITEM 9. DEMANDE D'APPUI, VILLE DE CHAMBLY: REAMENAGEMENT DU BOULEVARD PERIGNY

Monsieur le conseiller Jean Tanguay demande à ce que l'item soit reporté à une prochaine séance afin d'avoir plus d'information relativement à la question du pont sur la rivière l'Acadie.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

86-789

ITEM 10. AVIS DE MOTION: COURS D'EAU BRANCHE 20 DU
RUISSEAU BELOEIL

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRESENTES DONNE PAR RENE GENDRON, CONSEILLER, QU'A UNE PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL SERA PROPOSE POUR ADOPTION LE REGLEMENT CONCERNANT LA BRANCHE 20 DU RUISSEAU BELOEIL, REGLEMENT DEPOSE A LA PRESENTE ASSEMBLEE.

Donné ce jour par le conseiller, René Gendron.

ITEM 11. GENTILE RETENU POUR NOTRE M.R.C.

Face à des propositions de la Commission de toponymie du Québec afin de trouver un gentilé pour les citoyens de notre M.R.C., le Conseil décide de reporter le sujet à une séance ultérieure.

ITEM 12. EPURATION DES EAUX

Le conseiller suppléant de la ville de Carignan demande l'appui de la M.R.C. afin que la municipalité soit incluse dans le secteur d'étude de Saint-Bruno/Saint-Basile dans l'étude de réalisation des usines d'épuration par le ministère de l'Environnement.

Le Conseil est d'avis que c'est la municipalité elle même qui devrait faire une telle démarche puisque Carignan ne semble pas répondre à des critères de base pour la réalisation d'une telle étude soit la présence d'un réseau d'égoût.

ITEM 13. DEMANDES D'APPUI DE CERTAINES M.R.C.

13.1 Rimouski-Neigette: pompiers volontaires

Demande à l'effet que les membres de la Sûreté du Québec puissent agir en tant que pompiers volontaires.

Le Conseil croit qu'il n'est pas du ressort de la M.R.C. de se prononcer dans un tel domaine.

13.2 Laurentides: modification à la Loi 57

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU DE demander au ministre des Affaires municipales, monsieur André Bourbeau, d'amender dans les meilleurs délais possibles, les articles 10, 11 et 12 de la Loi sur la fiscalité municipale afin de ne plus exiger l'unanimité lors de l'imposition de quotes-parts mais plutôt d'exiger le vote majoritaire des membres.

ADOpte A L'UNANIMITE

13.3 Portneuf: lots pour fins d'utilité publique

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

86-790

86-791



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

No de résolution
ou annotation

86-791
(suite)

ET RESOLU D'appuyer dans ses démarches la M.R.C. de Portneuf relativement à sa demande de modification de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin que suite à une modification de sa superficie ou ses dimensions pour fins d'utilité publique, tout terrain devenu dérogoire à un règlement de contrôle intérimaire ou de lotissement de même que tout terrain qui perd le droit prévu par l'article 256.1 de la Loi, puisse faire l'objet d'une opération cadastrale.

ADOpte A L'UNANIMITE

13.4 Côte-de-Gaspé: juridiction des T.N.O.

Bien que sympathique à la cause de la M.R.C. Côte de Gaspé le Conseil décide de ne pas donner suite à la demande d'appui, puisque notre M.R.C. n'est nullement concernée par ce type de problème.

13.5 Centre-de-la-Mauricie: programme d'assainissement des eaux

86-792

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Lacoste
APPUYE PAR Monsieur Jean Tanguay

ET RESOLU QUE le Conseil de la M.R.C. La Vallée-du-Richelieu appui la M.R.C. du Centre-de-la-Mauricie dans ses démarches afin que le Gouvernement Fédéral ait une participation financière de l'ordre de 10% dans le Programme d'assainissement des eaux.

ADOpte A L'UNANIMITE

13.6 Rouville: mutuelle d'assurances

Le Conseil a décidé de ne pas prendre position dans le dossier puisqu'il n'est pas en mesure de se prononcer sur la forme de regroupement des municipalités relativement aux questions d'assurances. De plus, les deux unions municipales ont déjà entrepris des études à ce sujet.

ITEM 14. DEMANDE D'APPUI: CITE DE DORVAL

Il s'agit d'une demande d'appui de la cité de Dorval relativement au maintien des activités de l'aéroport de Dorval. Le Conseil est d'avis qu'il s'agit d'un dossier fort complexe sur lequel il lui est très difficile de prendre position d'autant plus qu'une telle demande peut mettre en cause certaines activités potentielles pour l'aéroport de St-Hubert.

ITEM 15. BORDEREAU DES COMPTES A PAYER

86-793

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur René Gendron



No de résolution
ou annotation

86-793
(suite)

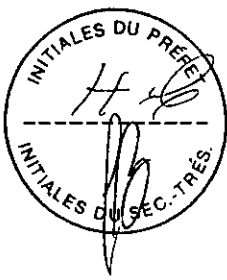
Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer #50, chèque #2418 à chèque #2436, chèque #S582 à chèque S617, au montant de 18,224.66 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 16. CORRESPONDANCE

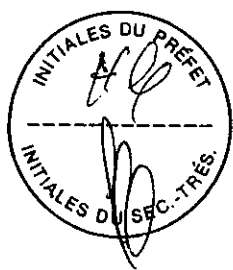
- 947 27-01-86 Lettre de MONSIEUR MARC LAPERRIERE, conseiller juridique, U.M.Q., nous informant que la résolution d'appui concernant le transfert de fonds de développement de l'O.P.D.Q. AU M.A.M. a été référée à la Commission Parizeau.
- 948 28-01-86 Lettre de MONSIEUR GERARD LATULIPPE, solliciteur général, remerciant la M.R.C. pour son message de félicitations.
- 949 29-01-86 Lettre de MONSIEUR PAUL-R. CHOQUETTE, greffier, VILLE DE BELOEIL, demandant l'avis du Conseil face aux règlements d'emprunts #1084-86 et #1085-86.
- 950 30-01-86 Lettre de MADAME JEANNETTE LEMAIRE, secrétaire-tésorière, MUNICIPALITE DE McMASTERVILLE, demandant l'avis du Conseil face au règlement d'emprunt #295.
- 951 30-01-86 Lettre de MONSIEUR GERARD J. GRAVEL, professeur E.N.A.P., accompagnant le document "L'avenir des M.R.C., et de la décentralisation: bilan des activités des M.R.C., volonté d'exercice et d'extension des compétences".
- 952 31-01-86 Lettre de MONSIEUR ANDRE BOURBEAU, ministre, MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accompagnant un chèque de 27,233.53 \$ relativement à la subvention du schéma.
- 953 31-01-86 Lettre de MONSIEUR MICHEL VILLENEUVE, président, C.R.L. RICHELIEU-YAMASKA, concernant une politique d'ensemble sur la gestion et l'utilisation des équipements publics, accompagnée d'une résolution type.
- 954 31-01-86 Lettre de MONSIEUR PIERRE-PAUL DUMOULIN, direction de l'aménagement des cours d'eau, MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, nous informant des divers cours dispensés par le ministère.
- 955 03-02-86 Lettre de MONSIEUR JEAN-YVES DUGAS, service de la recherche, COMMISSION DE TOPONYMIE, demandant l'avis du Conseil face au gentilé de notre M.R.C.
- 956 04-02-86 Lettre de MONSIEUR GAETAN VILLENEUVE, président, CORPORATION DES AGRONOMES DE LA REGION DE ST-HYACINTHE, offrant les services d'un comité pour seconder les M.R.C. dans les dossiers agricoles.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 957 04-02-86 Lettre de MONSIEUR BERNARD DAIGNEAULT, directeur général, VILLE DE CARIGNAN, accompagnant une copie des règlements d'urbanisme, de zonage, de lotissement, de construction et de tarification des permis et certificats.
- 958 04-02-86 Lettre de MADAME JEANNETTE LEMAIRE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITE DE McMASTERVILLE, accompagnant une lettre adressée à la C.I.L. concernant l'affichage.
- 959 05-02-86 Lettre de MONSIEUR JULIEN BUSSIERE, maire, VILLE DE BELOEIL, accompagnée d'un résumé de l'étude de la zone industrielle au nord de l'autoroute 20.
- 960 05-02-86 Lettre de MONSIEUR ANDRE F. BOSSE, service de la signalisation, MINISTERE DES TRANSPORTS, accompagnant les normes de signalisation routière applicables au choix d'identification des municipalités.
- 961 05-02-86 Lettre de MONSIEUR JEAN H. PAGE, secrétaire-trésorier, VILLE D'OTTERBURN PARK, accompagnant deux résolutions nommant monsieur Pierre Beauregard au sein du C.C.A. et à titre de conseiller-suppléant à la table du Conseil de la M.R.C.
- 962 06-02-86 Lettre de MADAME BRIGITTE BOURQUE, chef de cabinet, CABINET DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, accusant réception de notre résolution #85-730.
- 963 06-02-86 Lettre de MADAME MICHELLE BOISSEAU et de MONSIEUR PIERRE ARCHAMBAULT, S.C.H.L., nous remerciant de notre collaboration dans leur enquête sur les besoins en logement.
- 964 07-02-86 Lettre de MONSIEUR LAURENT OLIVIER, directeur général, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, accompagnant un échange de correspondance avec la chambre de commerce de la Vallée du Richelieu.
- 965 07-02-86 Lettre de MONSIEUR CLAUDE COMTOIS, greffier, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, demandant l'avis du Conseil face au règlement #381.
- 966 10-02-86 Lettre de MONSIEUR PIERRE PETRIN, secrétaire-trésorier, PAROISSE DE SAINT-DENIS, demandant 8 copies des cartes de cours d'eau.
- 967 10-02-86 Lettre de MONSIEUR ANDRE BOURBEAU, ministre, MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accompagnant un chèque de 8 942.14 \$ relativement à la subvention fonctionnement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 968 12-02-86 Lettre de MONSIEUR J.G. GAUDETTE, président, COMITE DE PROTECTION DU MONT SAINT-BRUNO, nous demandant des précisions quant à certains travaux en cours au Parc du mont Saint-Bruno.
- 969 13-02-86 Lettre de MONSIEUR PATRICE VACHON, coordonnateur, M.R.C. ABITIBI-OUEST, nous demandant plus d'informations relativement au dossier Hydro-Québec Poste-Rouville.
- 970 14-02-86 Lettre de MESSIEURS GEORGES FELLI et ALPHE POIRE, directeurs généraux, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, concernant les formules d'imputation des dépenses relatives à l'aménagement du territoire.
- 971 17-02-86 Lettre de MONSIEUR JORGE PINHO, directeur général, C.R.L. RIVE SUD, nous informant que monsieur Yvon Hamelin est dorénavant responsable de la liaison entre le C.R.L. et notre M.R.C.
- 972 17-02-86 Lettre de MONSIEUR CLAUDE COMTOIS, greffier, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, accompagnant une résolution nommant monsieur le maire Marcel Edoïn, au sein du C.C.A. en remplacement de monsieur Pierre Ratté.
- 973 18-02-86 Lettre de MESSIEURS REMI COLLETTE et NORMAND BRODEUR, présidents, SYNDICATS DE LA RAFFINERIE DE SUCRE DU QUEBEC, nous sensibilisant aux problèmes de la Raffinerie de sucre.
- 974 19-02-86 Lettre de MONSIEUR MARC LAPERRIERE, conseiller juridique, U.M.Q., accompagnant une copie de la lettre que leur faisait parvenir monsieur John Ciaccia relativement à l'intervention d'Hydro-Québec sur notre territoire.
- 975 19-02-86 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président, U.M.R.C.Q., relativement à l'aide financière face au cours de formation sur l'administration municipale.
- 976 20-02-86 Lettre de MONSIEUR YVON CARON, avocat, M.A.P.A.Q., accusant réception de notre résolution face à une demande d'intervention gratuite dans la Branche des Vingt et Grande Décharge du cours d'eau Bernard.
- 977 20-02-86 Lettre de MONSIEUR J.-CLAUDE GEOFFRION, secrétaire-trésorier, M.R.C. LAJEMMERAIS, accompagnant la Proposition d'Aménagement.



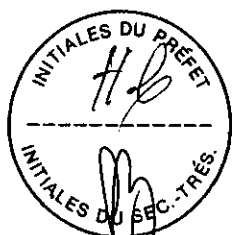
No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 978 24-02-86 Lettre de MONSIEUR JEAN-MARC LALANDE, secrétaire-trésorier, M.R.C. DES MASKOUTAINS, accompagnant la résolution concernant la nomination des membres du bureau des délégués.
- 979 24-02-86 Lettre de monsieur CLAUDE COMTOIS, greffier, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, accompagnant leur règlement #383 amendant le règlement de construction #C-756.
- 980 24-02-86 Lettre de MONSIEUR PETER B. YEOMANS, maire, VILLE DE DORVAL, sollicitant une résolution d'appui au Comité consultatif intermunicipal sur l'aéroport de Dorval.
- 981 25-02-86 Lettre de MADAME JOHANNE MONT-REDON, technicienne, ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, accusant réception de notre calendrier de conservation.

PUBLICATION DU MOIS DE FEVRIER 1986

- L'avenir de M.R.C. et de la décentralisation
E.N.A.P. Université de Montréal janvier 1986
- Recensement de la population 1986
Questions
Statistiques Canada juillet 1986
- Les habitudes d'achat
de produits de ski des québécois octobre 1986
- Règlement relatif aux rejets dans les
réseaux d'égouts de la municipalité de: 15 mai 1984
- Projet de réglementation municipale relatif
aux rives et au littoral des lacs et
cours d'eau 1986
- Répertoire de gentils
(noms des habitants) du Québec 2e trimestre 1981
- Le Gouvernail vol. 3, no. 12
22 janvier 1986
- Ministère de l'énergie et des Ressources
Rapport annuel 1984 - 1985
- Gazette Officielle du Québec no. 4
22 janvier 1986
- Gazette Officielle du Québec no. 5
29 janvier 1986
- Répertoire législatif de
l'assemblée nationale 1985
- La consultation des fichiers de renseignements
personnels des organismes publics par leur conseil
d'administration ou par leur corps politique
- Gazette Officielle du Québec no. 6
5 février 1986



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Le toponyme Bulletin d'information sur les noms de lieux	vol. 3, no. 4 janvier 1986
Guide de l'intervenant municipal U.Q.A.M.	1986
Muni-express Bulletin d'information du M.A.M.	no. 2 février 1986
Les publications du Québec sélection, catalogue	automne - Hiver 85-86
L'entre 2	février 1986
Gazette Officielle du Québec	no. 7 12 février 1986
Gazette Officielle du Québec avis juridique	no. 7 15 février 1986
L'Actualité de la P.M.E. Samson, Bélair comptables agréés	
Profits banque fédérale	vol. 5, no. 3 hiver 1986
Programme d'assistance financière aux manifestations de la fête nationale du Qc M.L.C.P.	1986 - 1987
La revue municipale	vol. 64, no. 2 février 1986
La maîtrise en administration publique un atout majeur E.N.A.P. (dépliants)	

ITEM 17. AFFAIRES PUBLIQUES

Aucune question n'est soulevée de la part de l'assistance.

ITEM 18. VARIA

18.1 Demande d'amendement au R.C.I.: La Grange de St-Charles

Monsieur Richard Fontaine demande au Conseil d'amender le règlement de contrôle intérimaire afin de permettre les activités récréo-touristiques en zone agricole.

Le Conseil réfère le dossier au Comité consultatif d'aménagement pour recommandation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

18.2 Comité de transport: Commission scolaire régionale de l'Yamaska

86-794

ATTENDU QUE lors de la séance régulière du 12 mai 1982 le Conseil avait nommé monsieur Bertrand Poulin à titre de représentant de la M.R.C. au sein du Comité consultatif des Transports à la Commission scolaire régionale de l'Yamaska;

ATTENDU QUE monsieur Bertrand Poulin informe le Conseil qu'il n'est plus en mesure d'assurer ses fonctions et ce, malgré tout l'intérêt qu'il porte au dossier;

ATTENDU QUE monsieur Michel Chapdelaine a été proposé et que ce dernier a accepté

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bertrand Poulin
APPUYE PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU QUE monsieur Michel Chapdelaine soit et est nommé à titre de représentant de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu au sein du Comité consultatif de transport de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska.

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur le Préfet remercie monsieur Bertrand Poulin pour avoir représenté la M.R.C. au sein du Comité de transport durant les quatre dernières années.

18.3 Conseil d'administration: télévision communautaire

86-795

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu nomme monsieur Bertrand Poulin, monsieur Ferdinand Borremans et madame Nicole Mathieu à titre de représentants au sein du Conseil d'administration de la Télévision communautaire de la vallée du Richelieu.

ADOpte A L'UNANIMITE


ITEM 19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

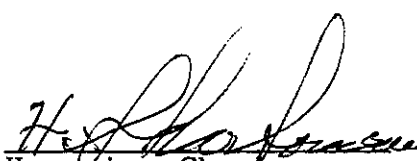
86-796

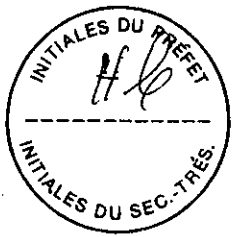
IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE l'assemblée soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOpte A L'UNANIMITE


Pierre Bélanger
secrétaire-trésorier


Honorius Charbonneau
préfet



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

No de résolution
ou annotation